



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22154073

Déposé / Reçu le

2ⁿ DEC. 2022

**au greffe du tribunal de Commerce
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : 0411 041 953

Nom

(en entier) : **COMITE CULTUREL**

(en abrégé) :

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Place du temps libre 6 - 1200 BRUXELLES

Objet de l'acte : Nomination administrateur

Extrait du PV AG du 15 novembre 2022 :

Le Conseil communal de Woluwe-Saint-Lambert, a nommé en qualité de membre effectif de l'ASBL Comité culturel en séance du 19/09/2022 : M. SIX Charles

L'Assemblée générale prend acte de l'entrée en fonction, comme membre de l'ASBL de :

M. SIX Charles, domicilié Avenue Michel Sterckmans, 31 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 18/02/1977 à Ypres, il est également nommé administrateur de l'asbl.

Le Conseil d'administration se compose désormais comme suit :

- M. MAINGAIN Olivier, Président, domicilié Av. H. Hoover, 36 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 03/08/1958 à Bruxelles;
- Mme NAHUM Michèle, Vice-Présidente, domiciliée Blvd. Brand Whitlock, 142/9 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 06/12/1951 à Uccle;
- Mme FALLON-SIMONIS Kathleen, 2^{ème} Vice-Présidente, domiciliée Av. JF Debecker, 95 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 05/01/1954 à Woluwe-Saint-Lambert;
- M. SIX Charles, Trésorier, domicilié Avenue Michel Sterckmans, 31 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 18/02/1977 à Ypres;
- M. FRANKIGNOUL, Daniel, Secrétaire, domicilié Clos des Peupliers, 64 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 04/12/1946 à Etterbeek;
- Mme BRANDERS - ADNET Martine, domiciliée Av. Lambeau, 12 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 19/01/1950 à Charleroi;
- Mme BETTE-DELAUNOY Francine, domiciliée Av. Albertyn, 47 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 05/10/1948 à Namur;
- Mme BOONEN Elsa, domiciliée Av. Général Lartigues, 105 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 30/04/1990 à Ixelles;
- Mme PEETERS Marie-Françoise, domiciliée Av. Marcel Thiry, 24 bte 13 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, date et lieu de naissance : 17/01/1955 à Etterbeek.

Il est également suggéré de modifier le point 30 des statuts comme suit :

« En cas de dissolution volontaire ou judiciaire à quelque moment ou par quelle cause qu'elle se produise, l'actif net de l'association dissoute sera affecté à la commune ».

Afin de faciliter la gestion des paiements, Mme Schmitz suggère de modifier les pouvoirs de signature et d'aligner ceux-ci aux procédures en place au Centre culturel Wolubills.

Relecture est faite de la décision du Conseil d'administration du 23 septembre 2019.

Il est proposé au Conseil d'administration de modifier la limite de pouvoirs de signature de Mme Valérie Mahieu et Mme Alice Schmitz comme suit :

- Mme Schmitz pourra désormais signer seule les paiements jusqu'à 3.000,-eur;
- Mesdames Schmitz et Mahieu pourront désormais signer 2 à 2 les ordres de paiement supérieurs à 3.000,-eur, mais la procédure de contrôle interne est toutefois maintenue.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Chaque ordre de paiement dépassant les 3.000,-eur devra préalablement être validé par la signature manuscrite de 2 administrateurs.

Le Conseil d'administration marque son accord à l'unanimité

Olivier MAINGAIN
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad --29/12/2022-- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).